



**Cette année c'est le projet de la Ferme de l'Esclaye à Pondsôme (Beaurain) qui est sélectionné à l'issue de l'appel à projets 2023 « CERES - Agricultures en transition » organisé chaque année par le Fonds Baillet Latour.**

Dans le cadre de l'appel annuel à projets, le Fonds Baillet Latour accorde un montant de 100.000€ étalés sur 4 ans. Ce montant sert à mettre en place un accompagnement scientifique et technique par les Fermes Universitaires de l'UC Louvain pour expérimenter et valider de nouvelles pratiques reproductibles au service d'une agriculture plus durable. L'objectif final est de s'assurer que les techniques développées puissent être partagées et répliquées utilement au bénéfice du secteur.



Le projet de la Ferme de l'Esclaye, porté par Marc-André Henin, a été sélectionné parmi 12 propositions. Le projet intitulé : « Etude de l'élevage du veau sous la mère en bovin laitier (Holstein et Montbéliard) » consiste à laisser durant 8 mois le veau avec sa mère toute la journée, en prairie dès que les conditions le permettent. La nuit, les veaux sont séparés du troupeau et rassemblés dans un box. Après quelques semaines de traite matin et soir, seule la traite du matin est réalisée. Cette technique est envisagée de façon complémentaire à la planification et au regroupement des vêlages.

Le recours à l'insémination artificielle à l'aide de doses sexées sera généralisé. Il permettra de « choisir » à l'avance le sexe du veau afin de garantir un renouvellement suffisant du troupeau laitier.

Les femelles seront de race laitière et les mâles de race laitière ou à double fin de manière à augmenter la valorisation de ces derniers. Les objectifs visés par le projet sont tant :

- Economiques : vérifier si la baisse de revenus due à la perte de production de lait (estimée à 35% en 2021) peut être compensée par la vente des veaux après 8 mois et la diminution de frais vétérinaires et d'aliments, à prix de vente égal par rapport au marché.
- Social : le regroupement des vêlages permettent à l'éleveur d'organiser son temps de travail plus efficacement.
- Environnemental : l'impact de la présence de la mère/du veau sur le bien-être des animaux est également un effet attendu.

Chaque année, l'essai portera sur 10 veaux mâles obtenus par insémination artificielle de vaches laitières (race Holstein) ou à double fin (race Montbéliard).

La ferme de l'Esclaye fait partie du réseau de 60 fermes « Terrae » piloté par le CRAw, Greenotec, Natagriwal et Fourrages Mieux, dans l'objectif de développer des pratiques d'agro-écologie. En font partie aussi bien des fermes d'élevage que de grandes cultures, favorisant les techniques culturales simplifiées et/ou l'agriculture biologique. Quelques éleveurs, intéressés par la pratique développée par la Ferme de l'Esclaye, ont également contacté Marc-André Henin.